

Clause 84: New

schéma de l'avis d'intention soit émis... celle du dépôt, le cas échéant, de la première... position en vue d'une ordonnance de séquestration à l'égard de cette personne, selon la priorité de ces faits énoncés à ce produit.

Clause 87: New

87. La même loi est modifiée par l'ajout, après l'article 85, de ce qui suit:

85.1 (1) En cas de dépôt d'un avis d'intention ou d'une proposition à l'égard d'une personne insolvable, il est interdit de se prévaloir d'une clause de déchéance de la responsabilité dans un contrat conclu avec cette personne, de la résilier ou de la modifier, au moment où la personne en question est insolvable.

Clause 85: This amendment would add the underlined words.

(2) Lorsque le contrat visé au paragraphe (1) est un bail immobilier ou un accord de location, l'obligation prévue à ce paragraphe vaut également, avec les mêmes modalités, dans le cas où le preneur insolvable n'a pas payé son loyer ou ses redevances, selon le cas, ou n'a pas effectué d'autres paiements de nature semblable à l'égard d'une période antérieure au dépôt de l'avis d'intention ou à 30 jours avant d'intention de la proposition.

Clause 86: This amendment would add the underlined and sidelined words.

(3) En cas de dépôt d'un avis d'intention ou d'une proposition à l'égard d'une personne insolvable, il est interdit à toute personne de servir, après d'intention de la proposition de 30 jours après que cette personne ait été déclarée insolvable, une proposition à été déposée à son égard.

Article 84. — Nouveau.

(a) the day on which the proposal was filed;

(b) the day on which the notice of intention was filed; and

(c) the day on which the first petition, if any, for a receiving order in respect of that insolvent person was filed.

87. The said Act is further amended by adding thereto, immediately after section 85, the following sections:

85.1 (1) Where a notice of intention or a proposal has been filed in respect of an insolvent person, no person may terminate, amend or claim any accelerated payment under any agreement with the insolvent person by reason only that

Article 85. — Adjonction des passages soulignés et marqués d'un trait vertical.

(2) Where the agreement referred to in subsection (1) is a lease of real property or a licensing agreement, subsection (1) shall be read as including the following paragraph: (a) the insolvent person has not paid rent or royalties, as the case may be, or other payments of a similar nature, in respect of a period preceding the filing of

(1) the notice of intention, if one was filed; or (b) the proposal, if no notice of intention was filed;

(3) Where a notice of intention or a proposal has been filed in respect of an insolvent person, no public utility may discontinue service to that insolvent person by reason only that

Article 86. — Adjonction des passages soulignés et marqués d'un trait vertical.

(b) a notice of intention or a proposal has been filed in respect of the insolvent person; or